

- COLZA : Observation des premières altises.
- BETTERAVE SUCRIÈRE : Maladies foliaires : pression moyenne mais évolution régulière. Parasitisme : Très peu d'activité.

## COLZA

### Stades : 11 Parcelles observées cette semaine, dont 2 semées.

Sur les 9 parcelles semées, les dates s'étalent du 10 au 28 août avec des stades allant de cotylédons (deux parcelles) à 2 feuilles (une parcelle semée le 10 août).

**Des conditions sèches pour semer** : Les semis de colza sont en cours mais la faible fréquence de pluies dans certaines régions amène certains reports de chantiers. Pour une levée rapide et optimale, il est rappelé qu'il est important de semer avant un épisode de pluie.

Certains facteurs sont à prendre en compte dans **l'analyse du risque des premiers ravageurs de l'automne** :

**Tableau : Principaux éléments de raisonnement pour la gestion des limaces et des altises**

Ravageur	Période de sensibilité	Seuil indicatif de risque	Facteurs limitant la nuisibilité
Limaces	Semis à 3-4 feuilles	Pas de seuil	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Implantation réussie (gestion paille, peuplement, enracinement)</li> <li>• Rappuyage du lit de semence</li> <li>• Bonne dynamique de croissance, absence de stress biotique ou abiotique</li> <li>• Date de levée précoce</li> <li>• Stade avancé</li> </ul>
Altises adultes (petites et grosses)	Levée à 3 feuilles incluses	80% des pieds avec morsures sans jamais dépasser 25% de surface foliaire détruite	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disponibilité en azote : reliquat azoté élevé ou fertilisation minérale ou organique au semis</li> <li>• Disponibilité en phosphore dans les sols argilo-calcaires peu pourvus</li> <li>• Couvert associé de légumineuses suffisamment développé (altises)</li> <li>• Gestion des repousses de colzas dans les parcelles proches</li> </ul>

# Limaces

## Evaluation du risque

Il est vivement conseillé de disposer des pièges à limaces dès maintenant dans les parcelles où le colza est semé ou le sera prochainement.

Pour cela, disposer 4 bâches de 0,25m<sup>2</sup> (soit environ 50 cm de côté). Les humidifier en ne mettant pas d'appâts (anti-limace).

De préférence, les disposer la veille au soir et les relever le lendemain matin. Changer la position des bâches à chaque relevé.

## Le risque est évalué en fonction

- Des **captures de limaces** dans les pièges. Cette semaine, les captures du réseau De Sangosse et du BSV sont en majorité sans captures (17 parcelles), mais 5 parcelles présentent des captures de 1 à 4 limaces /m<sup>2</sup> et une parcelle possède des relevés importants de 15 limaces/m<sup>2</sup>. Mais aucun dégât sur les surfaces foliaires n'a été remonté.

Résultats observatoire limace De Sangosse au 27/08/2018					Résultat BSV Hauts-de-France				
Commune	Dep.	Stade au 27/08	Nb limaces/m <sup>2</sup> (20/08)	Nb limaces/m <sup>2</sup> (23/08)	Nb limaces/m <sup>2</sup> (27/08)	Comune	Dep.	Stade 50	Nb limaces/m <sup>2</sup> (27/08)
RELY	62	Non semée		3	4	ESTREUX	59	Non Semée	0
MONTBREHAIN	02	Semée-Non Levée	2		0	WARGNIES-LE-GRAND	59	Non Semée	0
GRANDRIEUX	02	1 feuille		0	1	AUCHEL	62	Semée	2
ABBEVILLE ST LUCIEN	60	Levée	1	0	0	CHELERS	62	2 feuilles	2
BOISJEAN	62	Semée-Non Levée	1		3	BEAUQUESNE	80	Semée	0
MONTBREHAIN	02	Semée-Non Levée	0		0	LA CHAPELLE-D'ARMENTIERES	59	Semée	15
NESLES LA MONTAGNE	02	Levée		0	0				
VERVINS	02	Semée-Non Levée	0	0	0				
LOUVIGNIES QUESNOY	59	Non semée	0	0	0				
TEMPLEUVE	59	Semée-Non Levée	0	0	0				
VERTAIN	59	Non semée	0	0	0				
WARGNIES LE GRAND	59	Non semée	0	0	0				
WARGNIES LE PETIT	59	Non semée	0	0	0				
COUTURELLE	62	Non semée	0	0	0				
LATTRE ST QUENTIN	62	Semée-Non Levée	0	0	0				
COUPRU	02	Non semée	0	0	0				
BEAUQUESNE	80	Non semée	0	0	0				

- L'absence de pluies dans certaines régions a diminué le risque pour les parcelles s'y trouvant. Celui-ci pourrait augmenter dans les prochains jours en fonction de la pluie (l'humidité est favorable à l'éclosion des œufs et au développement des jeunes larves)
- La **dynamique du développement** du colza : les attaques sont davantage problématiques à un stade jeune (levée-cotylédons) ou sur des colzas peu poussants (semis en mauvaises conditions, froid, phyto, repousses, pailles...)

**Période de risque : depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles du Colza**

- Des **principaux facteurs agronomiques et niveau de risque à priori** (cf tableau ci-dessous).

Facteurs agronomiques	Risque	Commentaires
<b>Type de sol</b>		
Sable	moyen	
Limon	élevé	
Argile	très élevé	Souvent plus motteux, moins compact et plus humide
<b>Gestion des résidus</b>		
Exportation des résidus de récolte	faible	
Présence importante de résidus	très élevé	Favorable à la multiplication (abri source de nourriture et d'humidité)
<b>Travail du sol</b>		
Labour	faible	Enfouissement des pontes
Déchaumage	très faible	Destruction des œufs par dessèchement
Semis direct	très élevé	Souvent lié à la présence d'un mulch
Roulage	faible	Réduction des interstices
<b>Qualité des semis</b>		
Lit de semences pailleux	élevé	Conserve l'humidité et permet l'alimentation des limaces
Motteux	élevé	Abri pour les limaces



Poecile cuivré  
C Gazet – CA 59/62

- De la **présence d'auxiliaire** : limiter les interventions chimiques au strict nécessaire afin de les préserver.

## Altises adultes : A surveiller de près

**Observations** : Une première capture de grosse altise a été recensée dans le Pas de calais . La présence de petites altises est également rapportée sur des repousses de colza hors réseau.

Les altises sont des coléoptères dont les morsures sur cotylédons et feuilles peuvent nuire au développement normal des plantes

On rencontre deux types d'altises sur colza :

- **La grosse altise** (altise d'hiver) de 3 à 5 mm.

Le vol de la grosse altise est généralement déclenché par une remontée des températures au-delà de 20°C. Les données du BSV depuis 2009 montrent un pic de vols régional habituellement compris entre le 15 et le 20 septembre pour la grosse altise.

- **La petite altise** (altise des crucifères) de taille réduite (2 à 2,5mm).

Les vols de petites altises sont généralement plus précoces, avec une fréquence et une mobilité moindre, et souvent localisés en bordure de parcelle (risque plus élevé sur une parcelle jouxtant un ancien colza).



Petites altises sur repousse de colzas  
N. Latraye – CA 60

**Seuil altises** : 80% des pieds avec morsures sans jamais dépasser 25% de surface foliaire détruite.

## Lorsque le colza sera semé, pensez à la cuvette jaune pour suivre les altises

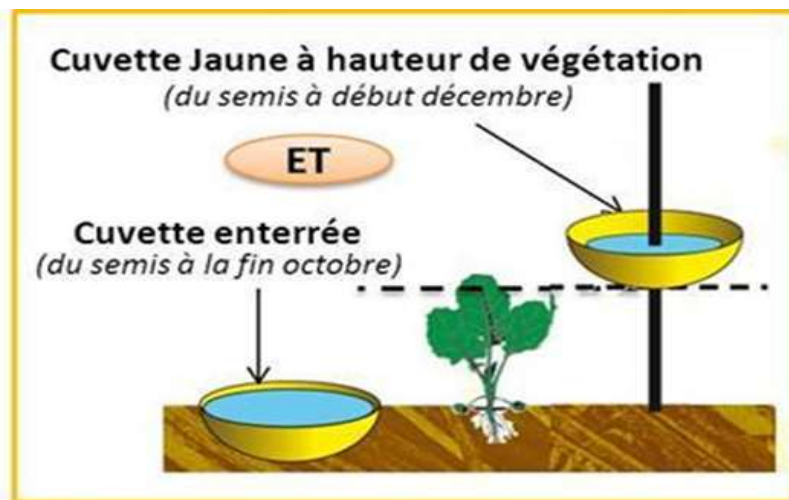
Lorsque le semis du colza sera effectué :

- Disposez une **cuvette enterrée dans le sol** (pour capture de la grosse altise) **ET une cuvette jaune qui suivra la hauteur de végétation** (pour capture petite altise, tenthrede de la rave et charançon du bourgeon terminal principalement).

Ces cuvettes doivent être disposées à environ 10m de la bordure et dans la mesure du possible à proximité d'un ancien champ de colza.

- **Remplissez les cuvettes** avec environ 1 litre d'eau additionnée de **quelques gouttes de mouillant** (type liquide vaisselle, par exemple).

- **Relevez vos cuvettes** au minimum une fois par semaine. Renouveler l'eau régulièrement (conseil : mettez un bidon non coloré à proximité).



# BETTERAVES

**78 parcelles** constituent le réseau d'observation des maladies du feuillage des Hauts de France :

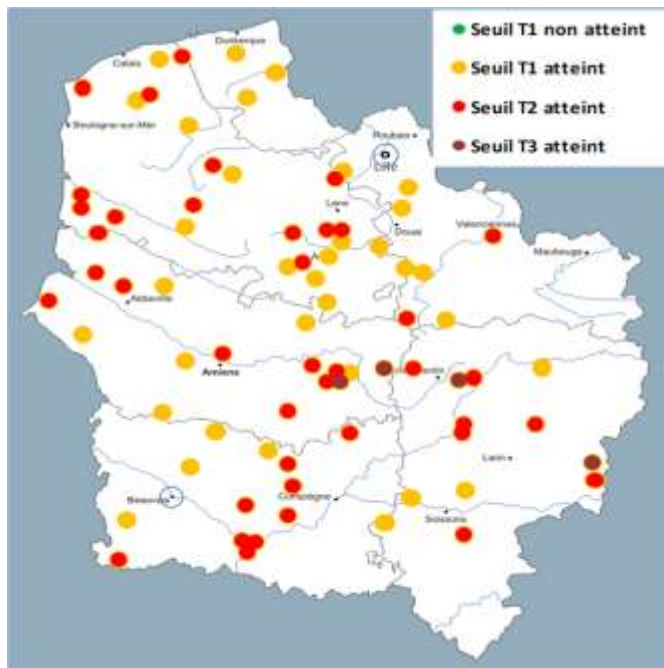
- **34 parcelles (44%)** ont atteint le seuil T1
- **40 parcelles (51%)** ont atteint le seuil T2
- **4 parcelles (5%)** ont atteint le seuil T3

Le seuil T1 est maintenant au moins atteint, pour l'une ou l'autre des maladies, pour toutes les parcelles du réseau (5 parcelles non renseignées).

Le retour de quelques averses, des rosées matinales et les nuits plus longues sont favorables à la progression des maladies foliaires.

## Maladies foliaires

Carte de vigilance du réseau d'observation au 28 août



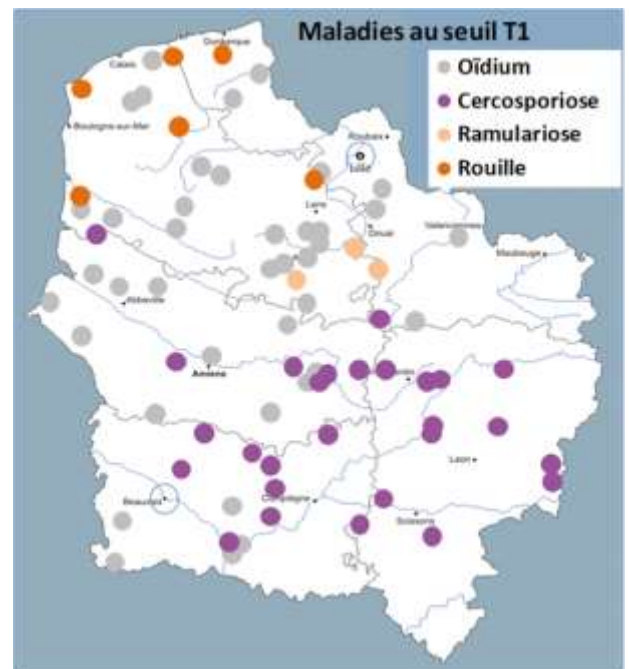
## Maladies déclenchant le seuil T1

On observe une assez forte régionalisation du développement des maladies. La **Cercosporiose (35%)** atteint le seuil de nuisibilité dans 35 % des situations au Sud-est de la région dans l'Aisne et l'Est de l'Oise et de la Somme.

L'**Oïdium (53%)** occupe une grande partie de la région (Nord, Pas de Calais, Somme et Ouest de l'Oise).

La **Rouille (8%)** est principalement responsable de déclenchement de protection sur le littoral du Nord et du Pas de Calais.

Enfin la **Ramulariose (4%)** déclenche au sud du Pas de Calais.



Seuil de nuisibilité après la mi août (% de feuilles avec symptômes)

Maladies	Régions	T1 ou T2	T3
Oïdium	Toutes régions	30 %	30 %
Rouille	Toutes régions	40 %	40 %
Cercosporiose	Bordure littorale	20 %	Pas de T3
	Autres régions		25 %
Ramulariose	Toutes régions	20 %	25 %

Date d'arrêt de la protection fongicide

		Date préconisée d'arrêt des traitements	
		Variété peu sensible	Variété sensible à très sensible
Maladie observée oïdium / rouille	Avant la mi-octobre	mi-août	fin août
	Après la mi-octobre	fin août	
Maladie observée cercosporiose / ramulariose	Avant la mi-octobre	fin août	1 <sup>ère</sup> décade de septembre
	Après la mi-octobre	1 <sup>ère</sup> décade de septembre	

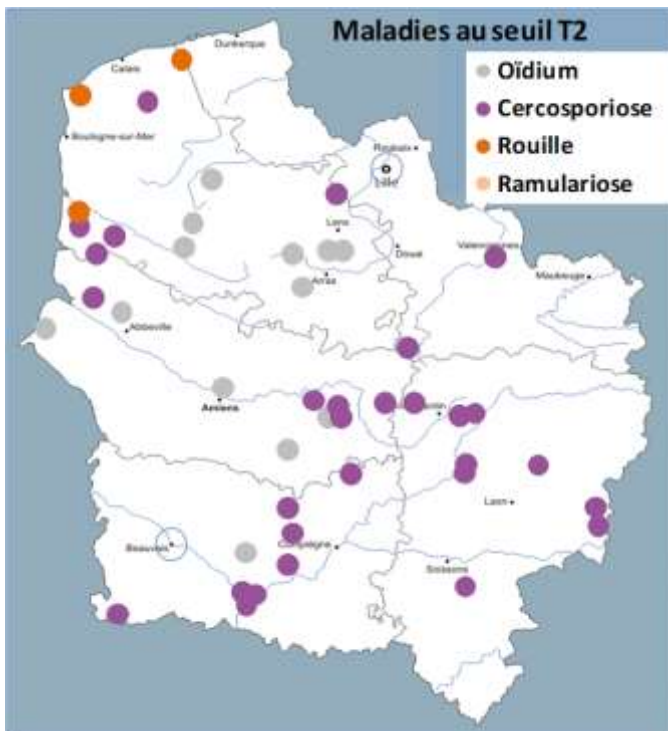
## Maladies déclenchant le seuil T2

Le développement des maladies pour le seuil T2 est assez semblable au seuil T1.

L'**Oïdium (29%)** est toujours présent dans une grande partie « centrale » de la région.

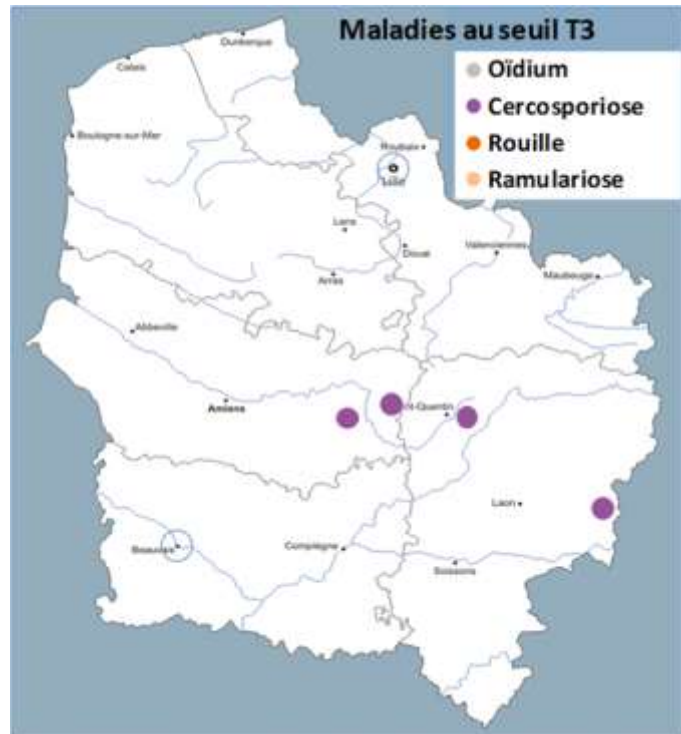
La **Rouille (7%)** reste cette année cantonnée à la bordure maritime du Nord et du Pas de Calais.

La **Cercosporiose (64%)** migre du Sud-est de la région (Aisne et l'Est de l'Oise et de la Somme) vers le littoral de la Somme et du Pas de Calais et un peu plus au nord de la région.



## Maladies déclenchant le seuil T3

La **Cercosporiose** est la seule maladie pour le moment à atteindre le niveau de seuil T3 dans certaines parcelles. Elle reste observée dans la zone historique du Sud-est de la région (Aisne et l'Est de la Somme).



## Parasitisme

➤ Les **teignes** restent observées mais le pic est passé.

La pluviométrie des derniers jours permet aussi une régulation naturelle des populations.

Cela n'écarte pas le risque induit de Rhizopus : pourriture molle de la betterave.



Chenilles de teigne  
C. Gazet – CA 59/62

➤ Les **Acariens** (tétranychus urticae) sont toujours visibles sur les bordures de parcelle.

Aucun moyen de lutte n'est à notre disposition. Seul le retour du temps plus frais, voire de la pluie, diminuera les symptômes



Rhizopus  
C. Gazet – CA 59/62  
5

# MÉTÉOROLOGIE

**Mercredi 29 Août**



**Jeudi 30 Août**



**Vendredi 31 Août**



**Samedi 1 Septembre**



**Dimanche 2 Septembre**



**Lundi 3 Septembre**



**Mardi 4 Septembre**



**Pour en Savoir +**  
Rendez-vous sur  
[www.agate-france.com/bulletins-meteo](http://www.agate-france.com/bulletins-meteo)

Pour en savoir plus : Rendez vous sur  
[www.agate-france.com/bulletins-meteo](http://www.agate-france.com/bulletins-meteo)

**Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.**

**Directeur de la publication :** Christophe BUISSSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

**Animateurs filières et rédacteurs :** **Céréales :** J. Dacquín - Chambre d'Agriculture de l'Oise, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais **Colza :** C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, A. Van Boxsom - Terres Inovia. **Mais :** B. Carpentier - Arvalis Institut du Végétal, V. Duval - Fredon Picardie, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Protéagineux :** V. Duval - Fredon Picardie, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, A. Petit - Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais, A. Tournier - Chambre d'Agriculture de l'Aisne., Lin : D.CAST - Arvalis Institut du Végétal, H. Georges - Chambre d'Agriculture, de la Somme. **Betteraves :** H. Baudet - Chambre d'Agriculture de l'Oise, Vincent Delannoy, P. Delefosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais **Luzeerne :** T. Leroy - Chambre d'Agriculture de la Somme.

**Avec la participation de :** ACOLYANCE, ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERENA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Ets Bitz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez., FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genec, IREO de Flixecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Mofflaines, Nord Négoco, NORIAP, PHYTEUROP, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternové, Tereos, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Uneal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaey Frères, Vaesken, VIVESCIA., M. Campion, M. Colin, M. Cornet, M. Coplo, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratel, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Jean Marie Vion, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre), Isabelle Verstaen

**Coordination et renseignements :** Jean Pierre Pardoux - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

**Mise en page et diffusion** Virginie Vasseur - Chambre régionale d'Agriculture Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Hauts-de-France](http://DRAAF Hauts-de-France) et des [Chambres d'Agriculture Hauts-de-France](http://Chambres d'Agriculture Hauts-de-France)

**Avec la participation de :**